

Message du Président

Publication de nouvelles normes sur le rapport de l'auditeur et d'autres normes

Mai 2017

En avril 2017, le [Conseil des normes d'audit et de certification](#) (CNAC) a adopté, à titre de Normes canadiennes d'audit (NCA), les Normes internationales d'audit (normes ISA) publiées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (International Auditing and Assurance Standards Board – IAASB) tenant compte :

- des modifications apportées au rapport de l'auditeur;
- des modifications apportées aux exigences en matière de réalisation de l'audit en ce qui concerne la continuité de l'exploitation;
- des modifications apportées pour prendre en compte l'audit des informations fournies dans les états financiers;
- des obligations en matière de rapport et des autres responsabilités de l'auditeur concernant les autres informations incluses dans le rapport annuel d'une entité.

Le nouveau rapport de l'auditeur, adopté par plus de 110 pays, représente un changement progressif pour ce qui est du contenu informatif du rapport. Il décrit mieux en quoi consistent un audit et le travail réalisé par l'auditeur, et permet d'accroître la transparence dans la communication des questions clés de l'audit.

Publication des nouvelles normes : juin 2017

Ces NCA, qui seront publiées dans le [Manuel de CPA Canada – Certification](#) en juin 2017, sont en vigueur pour tous les audits d'états financiers des périodes closes à compter du 15 décembre 2018, et leur application anticipée est permise.

L'entrée en vigueur des normes ISA correspondantes a été fixée au 15 décembre 2016 par l'IAASB. En conséquence, les auditeurs qui réalisent des audits d'états financiers conformes aux NCA pour les périodes closes à compter du 15 décembre 2016 ne devraient pas se déclarer en conformité avec les normes ISA à moins de s'être également conformés aux normes ISA respectives publiées par l'IAASB, qui n'ont pas encore été adoptées à titre de NCA.

Facteurs justifiant le moment de l'approbation des normes par le CNAC

Pour l'approbation des normes, le CNAC a pris en compte un certain nombre de facteurs, notamment les suivants :

- Les parties prenantes canadiennes ont démontré un soutien marqué à l'égard du maintien de l'adoption des normes ISA à titre de NCA.
- Le degré d'intégration du vaste éventail de modifications apportées aux NCA par suite des changements apportés aux normes sur le rapport de l'auditeur et à d'autres normes rend le report de l'adoption des normes ISA de plus en plus problématique pour les auditeurs. Ce degré d'intégration menace également l'adoption des normes ISA futures que l'IAASB est en train d'élaborer.
- Les normes nouvelles et révisées devraient améliorer la qualité de l'audit.
- Il peut arriver que l'auditeur ait pour mission de réaliser un audit en se conformant à la fois aux NCA et aux normes ISA et souhaite délivrer un seul rapport, ou qu'une entité canadienne veuille que le rapport de l'auditeur sur ses états financiers soit comparable à ceux portant sur les états financiers de ses concurrents à l'échelle mondiale lorsque l'audit est réalisé conformément aux normes ISA.
- Les parties prenantes veulent que les questions clés de l'audit puissent être communiquées dans le rapport de l'auditeur ou que la communication de ces questions soit exigée en vertu des normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Communication des questions clés de l'audit – une approche canadienne

L'exigence selon laquelle l'auditeur d'une entité cotée doit communiquer dans son rapport les questions clés de l'audit, soit les questions qui, selon son jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit, constitue un élément important des normes ISA sur le rapport de l'auditeur.

Les parties prenantes canadiennes ont clairement indiqué, dans le cadre de diverses interactions, que les modifications apportées aux normes sur le rapport de l'auditeur doivent tenir compte du fait que les marchés financiers canadiens et américains sont étroitement liés. Elles ont insisté sur le fait que des divergences considérables entre les exigences canadiennes et américaines concernant la communication des questions clés de l'audit et les entités auxquelles ces exigences s'appliquent engendreraient de la confusion sur le marché et pourraient nuire à la comparabilité de l'information sur les marchés financiers nord-américains.

Le Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis n'a pas encore mis au point ses normes sur le rapport de l'auditeur, notamment celles concernant la notion de communication des questions clés

de l'audit. Par conséquent, le CNAC estime qu'il n'est pas approprié, à l'heure actuelle, d'exiger la communication des questions clés de l'audit pour les entités cotées au Canada.

À l'heure actuelle, les NCA définitives, telles qu'adoptées, ne contiennent pas d'exigence en matière de communication des questions clés de l'audit. Elles permettent cependant que l'auditeur communique ces questions dans son rapport lorsqu'il y est tenu en vertu de textes légaux ou réglementaires, ou qu'il décide de le faire.

Il existe d'autres différences entre les NCA et les normes de rapport américaines, mais le CNAC a conclu, à la lumière des discussions avec les parties prenantes, que ces différences ne sont pas de nature aussi délicate que celles concernant la communication des questions clés de l'audit.

Mise en œuvre efficace : soutien du CNAC

La mise en œuvre de ces nouvelles normes donnera lieu à un rapport de l'auditeur nouveau pour tous les audits et fera intervenir les auditeurs, la direction et les comités d'audit.

Nous collaborons avec CPA Canada et d'autres groupes afin de favoriser la mise en œuvre efficace des nouvelles normes, au moyen d'un large éventail de communications, d'outils et de documents de référence destinés aux parties prenantes.

Au cours du prochain mois, CPA Canada publiera plusieurs bulletins [Alerte audit et certification](#) portant sur les principaux aspects des modifications. Un portail Web consacré exclusivement à la question de la mise en œuvre des normes sur le rapport de l'auditeur sera également mis en ligne.

Des webinaires et d'autres publications seront diffusés plus tard au cours de l'année, notamment une mise à jour, prévue pour décembre, du guide intitulé [Incidences sur les rapports des nouvelles normes d'audit et de comptabilité](#), qui tiendra compte des modifications apportées aux nouvelles normes sur le rapport de l'auditeur.

Travaux futurs

Le CNAC continuera de suivre l'évolution de la question aux États-Unis et d'étudier les suivis postérieurs à la mise en œuvre dans d'autres pays pour déterminer si la communication des questions clés de l'audit devrait éventuellement s'appliquer aussi à d'autres entités.

Par ailleurs, en étroite collaboration avec le normalisateur australien, nous examinons la mise en œuvre des nouvelles normes sur le rapport de l'auditeur en Australie, en portant une attention particulière aux petites entités cotées. Nous prêterons également attention à l'expérience acquise au Canada par ceux qui appliquent les exigences en matière de communication des questions clés de l'audit en vertu de textes légaux ou réglementaires ainsi que par ceux qui décident de le faire. L'IAASB doit également faire un suivi après mise en œuvre des nouvelles normes ISA sur le rapport de l'auditeur.

Les informations obtenues dans le cadre de ces activités orienteront les délibérations futures du CNAC sur ce niveau accru de transparence dans le rapport de l'auditeur.

Renseignements supplémentaires

Obtenez de plus amples renseignements sur les normes sur le rapport de l'auditeur et les autres normes sur la [page Web du CNAC consacrée aux NCA](#).

Darrell Jensen, FCPA, FCA

Président, Conseil des normes d'audit et de certification